



UNITÉ PAYSAGÈRE



Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement



## 18 • LA CHAÎNE DE L'ESTAQUE ET LA CÔTE BLEUE



© Signes Paysages

La plaine de Saint-Julien depuis la RD49 au col de la Gatasse

## CHIFFRES CLÉS

**Dimensions :** 27 km d'est en ouest et 6 km du nord au sud.

**Altitude maximale :** 278 m, la Tête d'Auguste à l'est du massif

**Altitude minimale :** 0 m au niveau de la mer

**Superficie :** 156 km<sup>2</sup>

**Population :** 24 473 habitants\*

**Relief :** massif calcaire

**Communes :** Carry-le-Rouet, Ensues-la-Redonne, Le Rove et Sausset-les-Pins (1)

\* source INSEE dec. 2020

(1) Partiellement : Châteauneuf-les-Martigues, Martigues, Les Pennes-Mirabeau et Marseille

# L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



Contemplée de loin, la chaîne de l'Estaque et la Côte Bleue semble former un ensemble homogène d'une hauteur modeste. Il n'y a pas de sommet ou de forme de relief qui domine. Le massif se présente comme un vaste espace tabulaire qui s'incline vers l'ouest et plonge doucement dans la mer Méditerranée.

Cependant le relief est faussement plat. La chaîne est un anticlinal déformé par des failles longitudinales, orientées est/ouest, qui ont créé des soulèvements ou des affaissements à l'origine notamment du bassin de Saint-Julien.

L'atlas des paysages de 2006 en fait la description suivante :

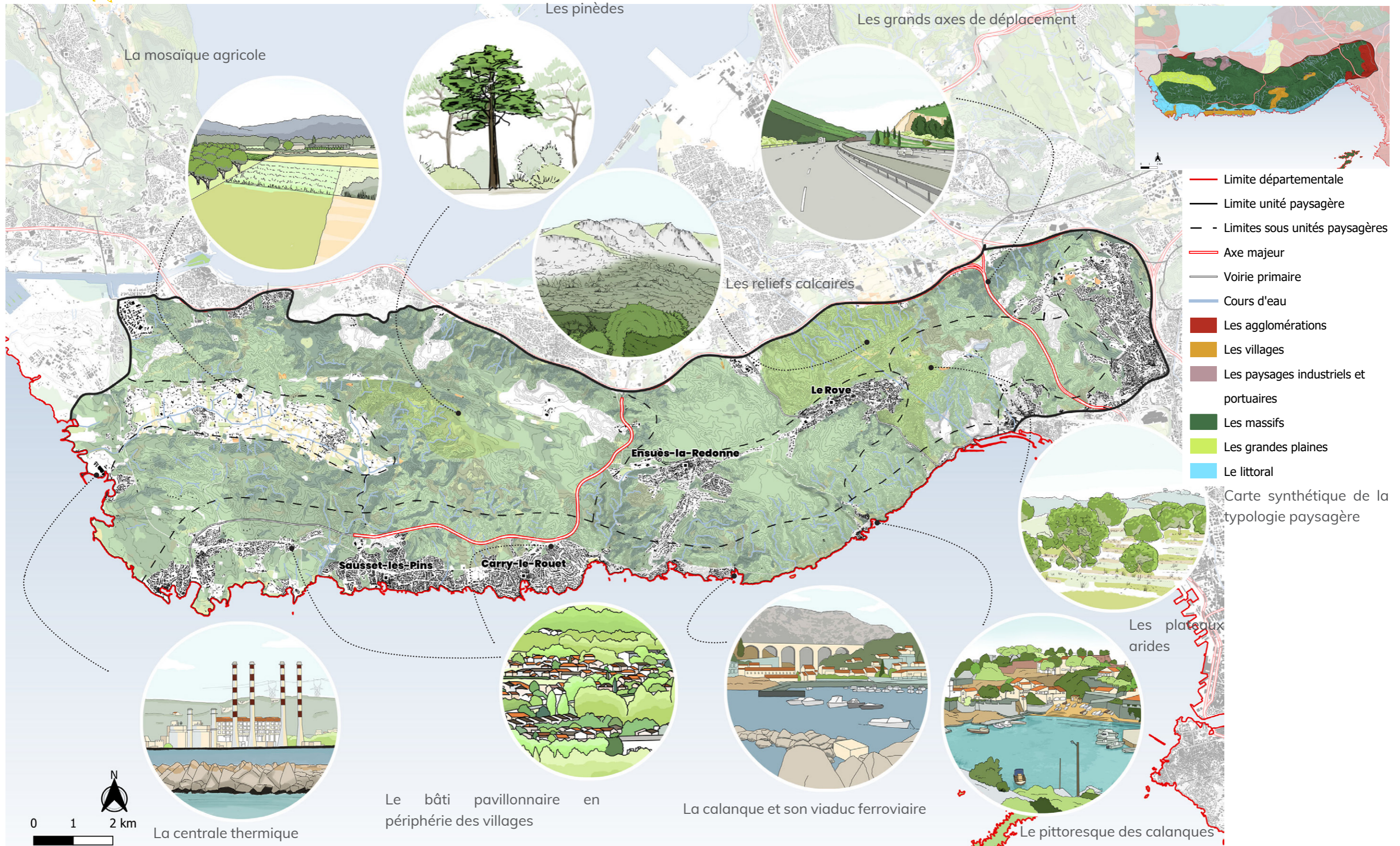
*De l'Estaque à Martigues, un chaînon de collines arides sépare l'étang de Berre de la mer, coupure naturelle entre Marseille et la conurbation de Vitrolles à Martigues. Fermant la rade de Marseille au nord, la chaîne de la Nerthe fait partie du grand paysage marseillais. Elle répond à la silhouette massive de Marseilleveyre à l'horizon sud de la ville. Les sites et les paysages sont originaux et contrastés et l'image des lieux est forte.*

*Le rivage marin - "la Côte Bleue" - est fréquenté par les Marseillais et les Martégaux. C'est un lieu de détente, de résidence et de loisirs. Aux extrémités de la chaîne, l'Estaque et Lavéra sont des sites empreints des activités industrielles dont l'implantation remonte au XIX<sup>e</sup> siècle. La voie ferrée avec sa succession de viaducs et de tunnels scande le littoral.*

La chaîne de l'Estaque est un "entre-deux" ; entre deux mers, mer intérieure de l'étang de Berre et mer Méditerranée. C'est aussi un territoire de paradoxes, à certains endroits, maltraité. Deux grands axes routiers le traversent, inscrits en force dans le relief : la RD9 et l'A55. Le sous-sol a fourni, et fournit encore, des matériaux extraits dans les carrières qui éventrent ses collines. Au nord et à l'ouest, l'unité paysagère rencontre l'industrialisation de l'étang de Berre. C'est ainsi qu'elle devient terre d'oppositions entre une couronne nord marquée d'activités industrielles et un littoral au sud qui a conservé le pittoresque des calanques, vis-à-vis du massif de Marseilleveyre. Au creux de ses collines calcaires subsistent des vallons cultivés aux paysages de vignes et d'oliveraies, à l'écriture purement provençale.



# LES PAYSAGES DE l'unité paysagère



Cartographie : Signes Paysages



Raoul Dufy, l'usine - musée Cantini de Marseille



Bercés par la mer changeante avec ses gris-bleus, ses blancs et ses outremer, les versants ocre, roux, vert sombre dominés par les calcaires blancs répondent au gris métallique, brun, rouille, noir, des structures métalliques et des réservoirs industriels et aux ocre, vert, bleu et rouge des cabanons et des villages.

## LES PREMIÈRES impressions



Source : atlas des paysages 2006.

L'Estaque, la Nerthe, la Côte Bleue évoquent pour les Marseillais la promenade dominicale, le cabanon à l'ombre des pins, les calanques, la pêche... Le blanc des calcaires et l'ocre des marnes des falaises tranchent sur le bleu profond des calanques. Les plages se nichent au creux des criques ou en long ruban vers Sausset-les-Pins. Ces lieux mythiques entre ville et nature alimentent le rêve de résidence secondaire qui se concrétise par un pavillonnaire envahissant.

Paradoxalement, la chaîne de l'Estaque évoque aussi l'industrie. Les entailles blanches des carrières à l'Estaque et au creux du plateau à Châteauneuf-les-Martigues, les usines et les friches industrielles composent un paysage chaotique. La masse géométrique de la centrale de Ponteau et l'enchevêtrement des structures métalliques des raffineries de Lavéra s'impriment à l'ouest de la chaîne.

Les vues sont étendues, avec des panoramas depuis le plateau de crête sur Marseille et la rade vers le sud, sur les berges industrielles de l'étang de Berre au nord et sur le golfe de Fos à l'ouest.

### LES ÉCRIVAINS

"Un village juste au-dessus de Marseille, au centre d'une allée de rochers fermant la baie"... "Les bras de la roche s'étendent de chaque côté du golfe... et la mer n'est plus qu'un vaste bassin, un lac d'un bleu brillant lorsque le temps est beau. La côte est bordée d'usines qui laissent échapper parfois de hauts panaches de fumée. Le village, le dos tourné aux montagnes, est traversé par des routes qui disparaissent dans un chaos de rochers"... "Rien n'égale la majesté sauvage de ces gorges percées entre les collines, de ces chemins étroits en lacis au fond d'un abîme, de ces pentes arides couvertes de pins et de murs couleur de rouille et de sang. Au sommet, passée la limite noire des pins, la bande infinie de la soie bleue du ciel". Émile Zola, "L'œuvre"

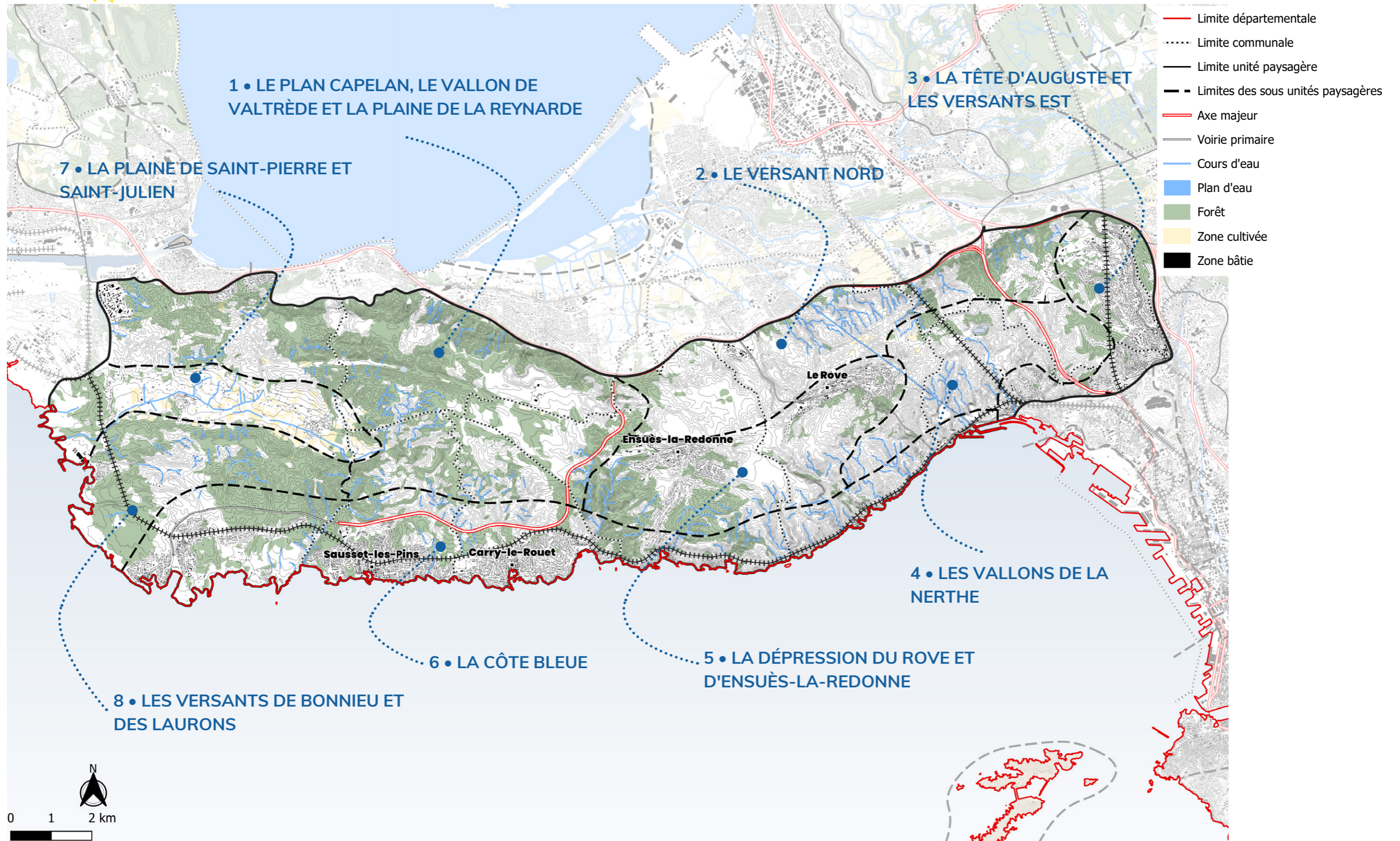
### LES PEINTRES

L'Estaque devint un des lieux d'émergence de la révolution picturale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle d'où émergea l'art pictural du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque Paul Cézanne s'y réfugie de 1871 à 1880. Auguste Renoir et Albert Marquet s'y retrouvent.

A partir de 1907, les jeunes Fauves, dont Raoul Dufy, explosent les paysages en couleurs éclatantes. Puis, à la suite de Cézanne, Georges Braque et André Derain, formalisent la base des simplifications géométriques du cubisme.



# LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.



Le vallon de Valtrède



Le vallon du Douard parcouru par la RD568

## LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

### 1 • LE PLAN CAPELAN, LE VALLON DE VALTRÈDE ET LA PLAINE DE LA REYNARDE

*Un vaste plateau creusé de dépressions longitudinales constitue le cœur du massif. Le paysage ouvert de garrigue rase à chêne kermès, aux affleurements en lapiaz, est désertique. Depuis ces espaces battus par le mistral se découvrent des panoramas spectaculaires sur le golfe de Marseille et les îles au sud, sur l'étang de Berre, l'Arbois et la montagne Sainte-Victoire au nord, sur la chaîne de l'Étoile à l'est.*

*Les exploitations de carrières entaillent en puits la surface du plateau. Les cônes des installations de traitement et des stocks signalent leur présence. Les lignes THT issues de la centrale de Ponteau balafrent le paysage du plateau sur toute sa longueur.*

### 2 • LE VERSANT NORD

*Le paysage, sauvage, est remarquable avec ses vallons encaissés, la garrigue rase, les indentations et les affleurements spectaculaires de calcaires dolomitiques. L'ancienneté de l'occupation humaine est évoquée par les ruines du château de Gignac et de la chapelle Saint-Michel. Peu de constructions. Des parcelles d'oliviers, des parcours à chèvres modèlent quelques secteurs plus humanisés. Une zone d'activité s'est implantée au centre, aux abords de la route de Gignac-la-Nerthe.*

*L'autoroute Marseille-Fos et ses échangeurs séparent l'espace naturel de la plaine de Châteauneuf-les-Martigues du couloir de Gignac-la-Nerthe à Septèmes-les-Vallons. Son implantation a remodelé le paysage avec une entaille ouverte dans les versants créant de nouveaux rapports d'échelle, une nouvelle ambiance.*

# LES SOUS-UNITÉS paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

## 3 • LA TÊTE D'AUGUSTE ET LES VERSANTS EST

La colline sommitale du massif plonge vers Marseille par des vallons abrupts dont l'urbanisation grignote les versants. C'est un secteur relativement fermé, à l'écart des deux plans d'eau du golfe de Marseille et de l'étang de Berre. Au contact des derniers contreforts ouest de la chaîne de l'Étoile s'établit un seuil entre les bassins de Marseille, d'Aix-en-Provence et de l'étang de Berre. Cette zone de passage est empruntée par la RN113 et utilisée par un nœud autoroutier.

Le contraste entre une nature rude et une occupation humaine ayant très fortement modelé le site génère un paysage varié. Autant de motifs attrayants dont se sont emparés les peintres du XIX<sup>e</sup> siècle.

## 4 • LES VALLONS DE LA NERTHE

En toile de fond de la rade de Marseille, les garrigues rases des versants sont percées par les indentations spectaculaires de calcaires dolomitiques. Elles surmontent l'habitat pavillonnaire disparate de l'Estaque.

La composition des versants pentus dégringolant dans la mer, des vallons secs, à la garrigue rase ponctuée de quelques pins, des affleurements calcaires et des falaises est remarquable. Les entailles des anciennes carrières et les friches industrielles constituent un paysage construit très pittoresque.

## 5 • LA DÉPRESSION DU ROVE ET D'ENSUÈS-LA-REDONNE

Elle entaille profondément le vaste plateau sommital et constitue une voie de pénétration est-ouest dans le massif. Les petits villages d'Ensuès-la-Redonne et du Rove se sont développés autour d'un pastoralisme encore actif (les chèvres du Rove).

Le site est abrité du mistral. Il bénéficie de la présence d'eau pour l'irrigation et l'habitat. Ceci a favorisé un développement pavillonnaire important relativement récent, lié à l'expansion industrielle proche. L'urbanisation diffuse occupe à présent la quasi totalité de l'espace et essaime sur les pentes et les crêtes.



La Tête d'Auguste et les versants est



Les vallons de la Nerthe, celui du Gipier depuis la RD568



La dépression du Rove et d'Ensuès-la-Redonne, Ensues-la-Redonne depuis la RD48d



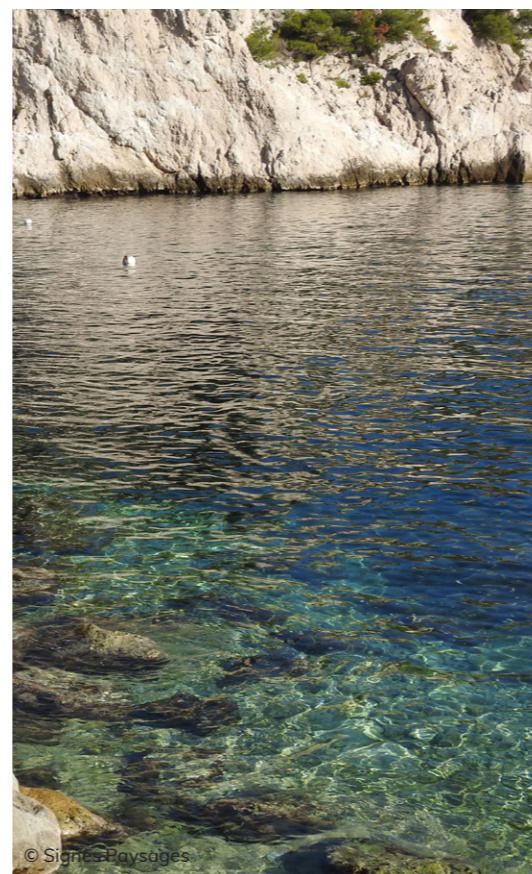
© Signes Paysages

Le port de Carry-le-Rouet



© Signes Paysages

La côte rocheuse de la calanque d'Ensuè-la-Redonne depuis la RD48d



© Signes Paysages

Les eaux transparentes de la calanque de la Vesse

## LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

### 6 • LA CÔTE BLEUE

*L'adret du massif situé entre l'Estaque et la Couronne forme la façade maritime la plus pittoresque : c'est la Côte Bleue, caractéristique et identitaire des lieux. Le relief accidenté, hautes falaises de calcaire blanc plongeant dans la mer, est entaillé de petites calanques au débouché des vallons. Vers l'ouest, il s'abaisse après la calanque de Méjean. Les calanques avec leurs petits hameaux nichés au bord de l'eau forment autant d'abris pour les pêcheurs : La Vesse, Niolon, La Madrague, La Redonne, Méjean, Cabannes. L'accès malaisé se fait par d'étroites routes tortueuses qui épousent les reliefs et plongent en pentes vertigineuses vers les criques émeraudes.*

*La colline sèche, souvent ravagée par les incendies, ne présente qu'une végétation rase, une garrigue à romarin, à thym, à cistes, à argeiras et à chênes kermès d'où émergent quelques bosquets de magnifiques pins. Ce sont les témoins d'une belle parure forestière détruite par le feu.*

*La route côtière et une topographie plus hospitalière ont favorisé, à partir des années soixante, un développement résidentiel autour de Sausset-les-Pins. Ports et plages se succèdent dans un ensemble balnéaire surfréquenté l'été.*

*Le rivage rocheux, lapiaz côtier, a été entaillé par l'érosion marine en vasques et cannelures. Ces calcaires ont été jadis mis en exploitation par les romains selon une technique qui a perduré jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces carrières littorales antiques ont laissé de nombreuses traces dans le paysage des rives : saignées de détournement des blocs au quadrillage régulier, excavations et aussi pistes de charroi aux ornières profondes vers l'intérieur des terres.*

*Les activités humaines sont tournées vers la mer : hameaux de pêcheurs (Carro, Couronne) devenus ports de plaisance, cabanons... Villas et campings sont disséminés sous les pinèdes littorales en conservant un certain pittoresque. Les nombreuses pistes accessibles en voiture illustrent le problème de la surfréquentation.*

*Les horizontales, le contraste avec les calanques proches de Marseille fondent l'originalité de ce paysage littoral.*



# LES SOUS-UNITÉS paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

## 7 • LA PLAINE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-JULIEN

*La dépression de Saint-Pierre-Saint-Julien correspond à un long fossé tectonique effondré dans l'axe de la Nerthe. Dernier terroir agricole de la commune de Martigues, ce paysage est remarquable avec ses vignes, ses céréales et son maraîchage. Les stries des rigoles de drainage bordées de roseaux accompagnent un parcellaire curieusement souligné à certains endroits par les alignements d'oliviers. La dépression est coupée du littoral par la petite colline des Olives.*

*D'importants sites archéologiques témoignent de l'ancienneté de l'occupation humaine : la villa romaine à Saint-Julien, le site de l'Ermitage à Saint-Pierre...*

*Une usine de plâtre exploite des gypses. Ce gisement était déjà en exploitation à l'époque romaine.*

*Au désert de garrigue et au littoral balnéaire succède un secteur de plaine côtière qui annonce la conurbation industrielle de l'étang de Berre et le complexe de Fos et Port-de-Bouc.*

*La chaîne de la Nerthe s'interrompt au droit de Lavéra, au seuil de la colline de l'Olive qui sépare Saint-Pierre du rivage.*

*Au sud-ouest, le port pétrolier de Lavera, créé en 1922, compose un paysage dantesque dans une atmosphère aux effluves soufrées... \*Les cités ouvrières et les usines chimiques s'étagent sur les versants littoraux jusqu'à la dépression de Saint-Pierre.*

*À Ponteau, le littoral est dominé par les cheminées et la masse imposante de la centrale thermique d'où essaime un réseau dense de lignes THT.*

\* Le site de Lavéra est rattaché à l'unité paysagère du Golfe de Fos dans la version actualisée



La plaine au pied du village de Saint-Pierre depuis la route de Ponteau



La centrale thermique de Ponteau depuis le port des Laurons



© Signes Paysages

Le vallon de Bonnieu, en arrière-plan la centrale thermique de Ponteau



© Signes Paysages

L'anse des Laurons

## LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006 pour les textes en italique.

### 8 • LES VERSANTS DE BONNIEU ET DES LAURONS

*Vers l'ouest, les reliefs s'abaissent progressivement. Des plateaux en pente douce plongent dans la mer. Le littoral est découpé mais les rives sont moins abruptes.*

*Les vallons, encaissés à l'amont dans les calcaires, s'ouvrent vers l'aval au creux des plateaux. Ils forment autant d'anses bordées de petits escarpements roses et jaunes taillés dans les molasses. L'érosion est forte, les escarpements s'effondrent par blocs. Le plateau plonge sous les eaux par paliers rocheux de faible profondeur, les "ragues".*

Ces rivages balayés par le vent sont quasi exempts de toute occupation humaine. Seuls quelques cabanons transformés en habitation font face à la mer. Le hameau des Laurons occupe une petite anse qui le protège du vent et des coups de mer. Initialement constitué de petits cabanons de pêcheurs, le quartier s'est urbanisé, depuis les années 1990, avec plusieurs opérations pavillonnaires. Les Laurons ont conservé leur activité halieutique.

Les vues sont directes sur la centrale de Ponteau, paysage hors d'échelle de cheminées et de structures métalliques, prolongé par l'arrière-plan du site de Lavéra.

A l'arrière du littoral, les étendues de garrigues couvrent le substratum rocheux. Ces espaces ont été détruits par l'incendie de 2020.

# LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

## UN PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE VARIÉ

*La chaîne de la Nerthe se subdivise en trois ensembles :*

*Au nord, le versant du bassin de Berre constitue la bordure sud du synclinal Arc-Berre. Une série de chevauchements borne cet ensemble au sud et à l'est, en contact avec le prolongement occidental du massif de l'Étoile. La partie médiane présente une ligne d'affaissement et de failles en partie colmatées. Ce sont les bassins de Saint-Pierre et Saint-Julien, le vallon de Valtrède.*

*Au sud-est, le versant littoral dominant la rade de Marseille est constitué du prolongement des collines jurassiques de Septèmes et de la chaîne de l'Étoile. Au-delà du seuil de Saint-Antoine qui sépare l'Étoile de l'Estaque, des formations dolomitiques très faillées sont surmontées d'un synclinal crétacé à la Redonne.*

*Le secteur sud-ouest est séparé du précédent par une ligne d'effondrement qui va de l'anse de Lanson à Ensues jusqu'au vallon de Graffiane. Il est constitué d'un anticlinal arasé au nord et d'une bande calcaire chevauchante dont le front est souligné par les dépressions de la Couronne au Rouet.*

*La géomorphologie imprime ses caractéristiques au paysage :*

- Falaises, éboulis et karst sur la côte des calanques,
- Paysage ruiniforme spectaculaire des indentations dolomitiques au nord et au sud-est,
- Lapiaz sur les plateaux sommitaux au centre et sur le littoral sud-ouest,
- Plateaux de molasses plongeant dans la mer au sud-ouest.

*Aucun relief ne domine vraiment, ce qui donne une impression d'uniformité.*



Les indentations calcaires du versant littoral au sud-est



Les avancées rocheuses dans la mer de l'anse de Boumandariel à Sausset-les-Pins



Les ensembles de pinèdes et garrigues du Douard, depuis la RD568



Les paysages agraires de la plaine de Saint-Pierre depuis la route des Ventrons

## LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

### LE PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ

*Le paysage, minéral, désertique, au relief torturé d'une âpre beauté laisse peu de place à la végétation. Les garrigues à chêne kermès ou celles à romarin, quand les sols sont plus épais, succèdent aux pinèdes clairsemées de pins d'Alep.*

*La sécheresse générale des sols supprime les effets de contraste entre adret et ubac. La flore est cependant diversifiée, caractéristique des zones littorales arides et rocailleuses avec des espèces ibériques et nord-africaines en limite d'aire.*

*Dans les vallons et sur le littoral (surtout à l'ouest) subsistent quelques pinèdes de pins d'Alep ayant échappé aux incendies. Ces derniers ont entraîné des dégradations irréversibles en favorisant l'érosion et en uniformisant les types de végétation.*

*Le myrte a donné son nom à la chaîne (Nerthe en provençal) et se trouve dans les vallons du Rouet, en limite occidentale d'aire.*

### UN PAYSAGE AGRAIRE RÉSIDUEL

*Les terroirs viticoles de Saint-Julien et de Saint-Pierre où vigne, maraîchage, céréales et oliviers perdurent et subissent la poussée de l'urbanisation diffuse.*

*La trame des restanques dans les vallons et sur les bas versants est progressivement envahie par la garrigue et la pinède.*

*Le réseau viaire des drailles et des anciens chemins de charroi des carrières structure encore l'espace au creux des vallons et sur les plateaux. Des haies d'oliviers bordent le parcellaire et les accès.*

*La trame du parcellaire est épisodiquement soulignée par les roubines de drainage, elles-mêmes bordées de cannes de Provence dans la partie basse de la dépression de Saint-Pierre.*

# LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

## LE PAYSAGE BÂTI

*Sausset-les-Pins et Carry-le-Rouet sont deux cités littorales alliant caractère résidentiel et vocation balnéaire et touristique. Des hameaux et deux villages occupent le cœur des dépressions intérieures : Saint-Pierre, Saint-Julien, Ensùès-la-Redonne et Le Rove. L'urbanisation pavillonnaire s'étend le long des vallons.*

*Les petits ports de pêche (Niolon, Méjean, La Vesse, Carro) et les hameaux de cabanons au creux des calanques composent des sites pittoresques et caractéristiques du paysage littoral.*

*Les industries de Lavera (UP Golfe de Fos), de la Mède (UP étang de Berre) et la centrale thermique de Ponteau s'inscrivent en rupture totale et spectaculaire avec l'environnement naturel désertique de la chaîne.*

*La centrale de Ponteau est le point de départ d'un réseau dense de lignes THT, fortement perçues dans le paysage par leur alignement de pylônes sur les crêtes du plateau.*

*Les réseaux de communication marquent fortement l'espace. La ligne de voie ferrée littorale, construite en 1911, en est le premier trait. Ces ouvrages d'art scandent le secteur des calanques.*

*L'autoroute du littoral désenclave l'Estaque vers Berre en traversant la chaîne. La voie rapide de la Côte Bleue entaille les reliefs entre Châteauneuf-les-Martigues et la Couronne. L'autoroute A 55 vers Martigues longe le versant nord.*



Le port de Sausset-les-Pins



La calanque d'Ensùès-la-Redonne



La calanque de la Vesse

## FOCUS SUR les milieux naturels



C'est une unité paysagère en majorité constituée de secteurs de roches calcaires compactes, avec une frange littorale et une plaine centrale agricole. Elle est dominée par les garrigues à romarin (*Rosmarinus sp.*) ou à chêne kermès (*Quercus coccifera*). Quelques pinèdes à pin d'Alep (*Pinus halepensis*) sont encore présentes dans certains vallons préservés par les successions d'incendies qui couvrent ce secteur.

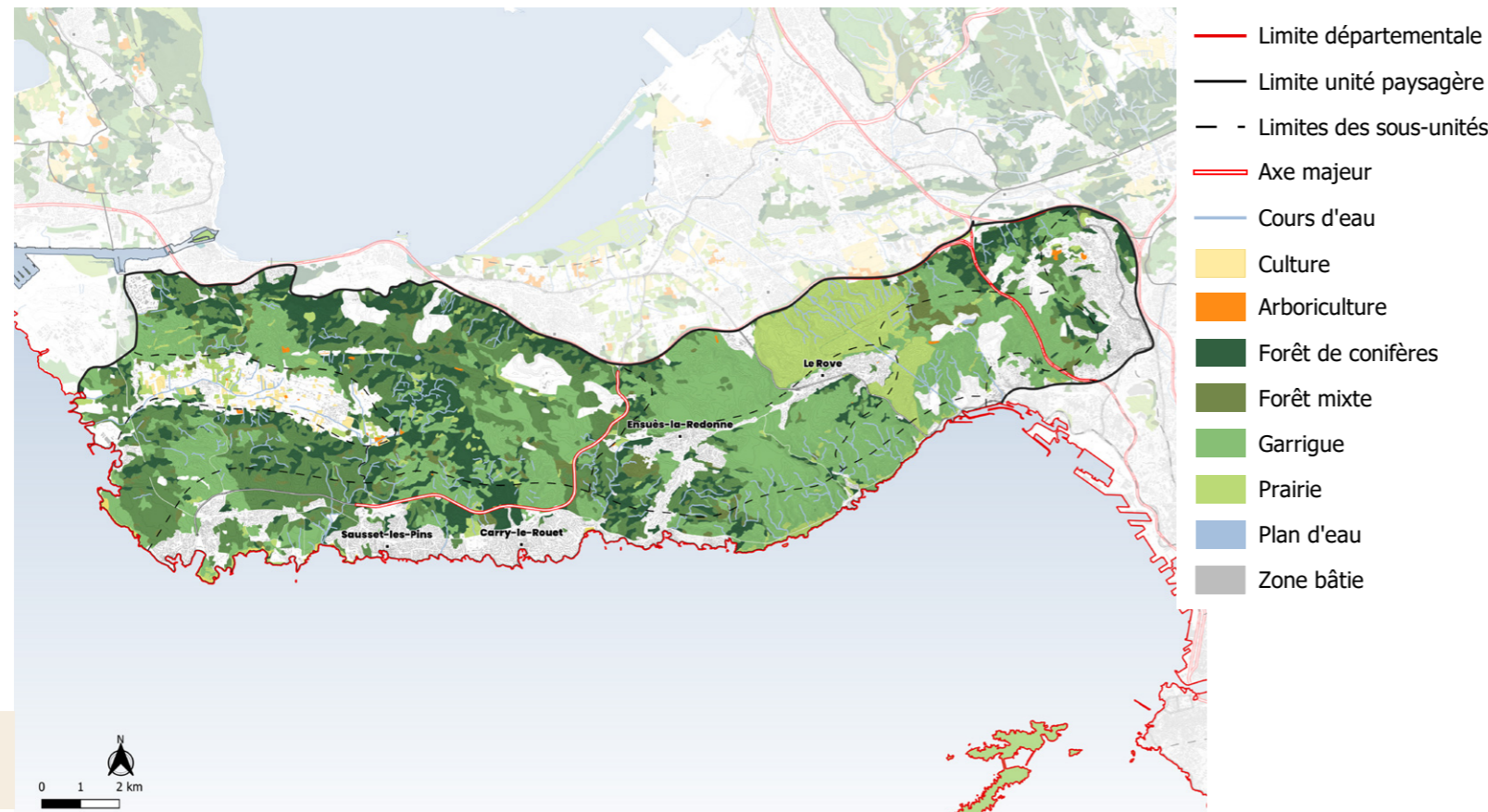
La côte rocheuse, soumise aux embruns accueille une végétation halophile spécifique : statice (*Limonium sp.*), astéroïde maritime (*Asteriscus maritimus*), camomille littorale (*Anthemis secundiramea*),....

Des vestiges de dunes reliques sont présents, notamment à la Couronne, et offrent une végétation caractéristiques des milieux dunaires que l'on rencontre plus à l'ouest, en Camargue et dans le Languedoc : panicaut de mer (*Eryngium maritimum*), lis maritime (*Pancreatium maritimum*), liseron des dunes (*Convolvulus soldanella*). La plage de la Couronne abrite également une des dernières stations françaises de l'épiaire maritime (*Stachys maritima*).

L'unité paysagère a également la particularité de renfermer plusieurs secteurs de sols meubles, écologiquement riches occupés par une végétation de pelouses ou de friches :

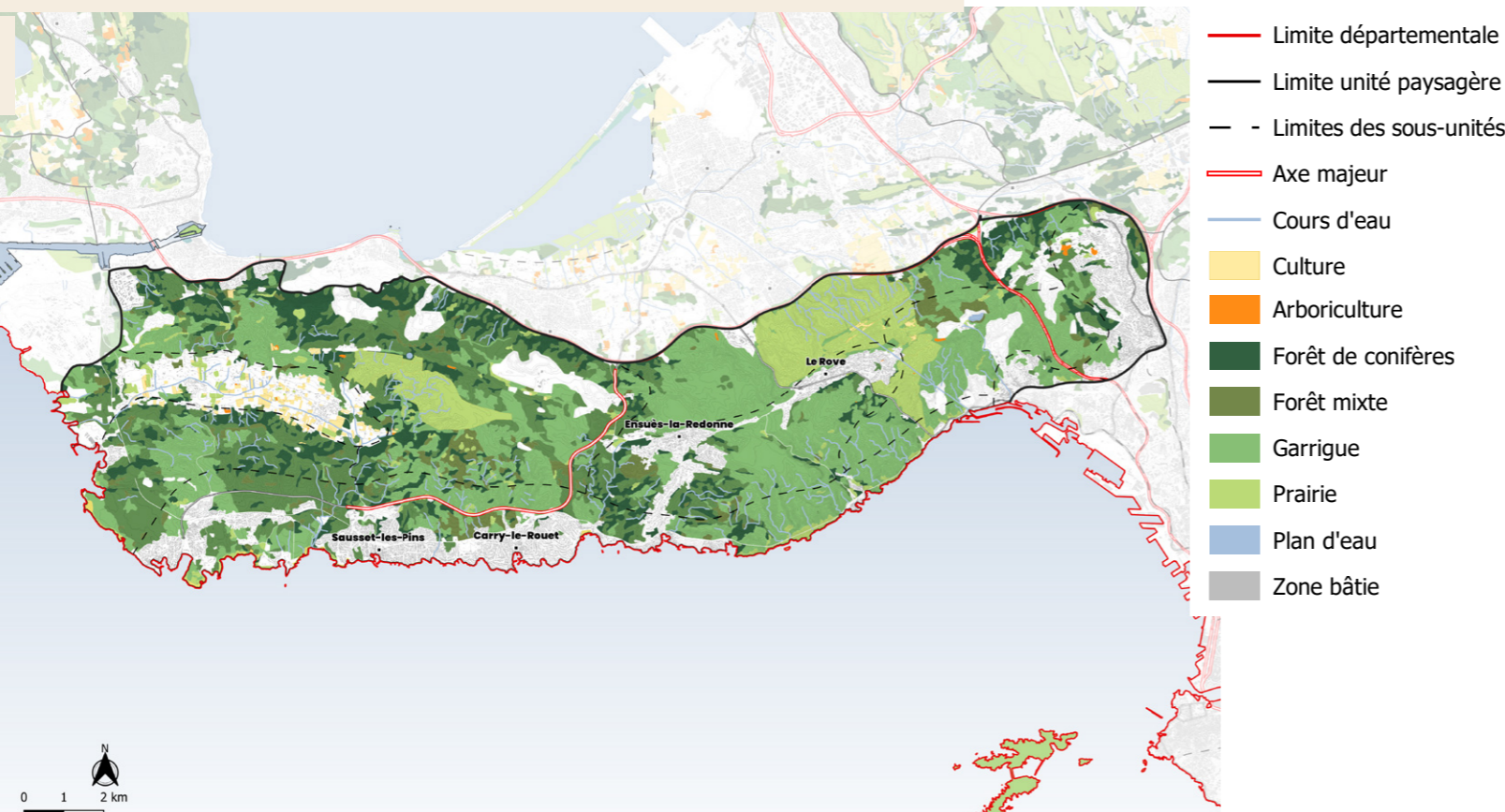
- ♦ La plaine de Bonnieu avec l'ail petit Moly (*Allium chamaemoly*), la mérendère à feuilles filiformes (*Colchicum filifolium*), la gagée des Pouilles (*Gagea apulica*),...
- ♦ Les prairies mésophiles, plus ou moins salées, à Ponteau, à Renaïres et à l'Averon avec la cresse de Crête (*Cressa cretica*), la bugrane sans épine (*Ononis mitissima*), les saladelles (*Limonium sp.*).
- ♦ Les cultures extensives et les friches humides dans la dépression agricole de Saint-Pierre et Saint-Julien, avec le bifora à deux coques (*Bifora testiculata*) ou le très rare scolyme maculé (*Scolymus maculatus*).

Les friches xérophiles, particulièrement riches en orchidées : le vallon de Valtrède renferme une quinzaine d'espèces d'orchidées dont l'ophrys de Bertoloni, l'ophrys de Provence (*Ophrys provincialis*) ou le très rare ophrys bombyx (*Ophrys bombyliflora*).



2006

### LA COUVERTURE VÉGÉTALE



2018

Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages

## FOCUS SUR les milieux naturels

Au niveau de la faune, la variété de milieux présents fait la richesse de cette unité paysagère avec notamment trois sites particuliers :

Les falaises de Niolon pour leur concentration en oiseaux rupestres rares et sensibles : un couple d'aigles de Bonelli (*Aquila fasciata*), un couple de grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), mais aussi la présence de colonies de martinets à ventre blanc et pâle (*Apus melba*, *A. pallidus*), des monticoles bleus (*Monticola solitarius*) ou encore faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) et chevêche d'Athéna (*Athene noctua*).

La zone humide du Grand Vallat dont les habitats humides, si rares dans le secteur, permettent la présence de plusieurs espèces d'oiseaux d'eau, de la tortue Cistude (*Emys orbicularis*),...

Le Cap Couronne, dont les pelouses sur sols meubles sont d'un très grand intérêt pour les insectes et notamment les coléoptères avec, entre autres, le très rare *Julodis onopordi sommeri*, espèce ibéro-provençale connue en France sur seulement quatre sites.



© Signes Paysages

Le Grand-Vallat à son débouché à l'anse de Boumandariel



Le pittoresque de la calanque de Niolon



Des vues panoramiques uniques sur la rade de Marseille, depuis la calanque de la Vesse



Les paysages meurtris par les incendies, les collines du Mourre du Bœuf au nord de Saint-Pierre



La zone d'activités du Rove, un assemblage hétérogène d'habitat et d'activités

## LES ATOUTS & fragilités



Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

### LES ATOUTS

- ◆ Les paysages pittoresques des calanques et leurs petits ports de pêche.
- ◆ Une géomorphologie factrice d'une large diversité de paysages entre falaises, lapiaz et paysage ruiniforme.
- ◆ Une variété de milieux naturels porteuse d'une riche biodiversité.
- ◆ La qualité paysagère de plaines et vallons agricoles.
- ◆ Des vues panoramiques sur la rade de Marseille.
- ◆ Le classement en site classé d'une partie du massif (4 965 ha) depuis mars 2006 qui assure une préservation des paysages.

### LES FRAGILITÉS

- ◆ Une sensibilité marquée aux incendies : des milieux naturels remaniés par plusieurs grands feux en 2010, 2016, 2017 et 2020.
- ◆ Des activités d'extraction encore dynamiques.
- ◆ Des zones d'activités artisanales et commerciales sans composition urbaine et architecturale.
- ◆ La proximité de grands sites industriels.
- ◆ Une urbanisation pavillonnaire consommatrice de foncier.
- ◆ Le tropisme de la plus belle vue et un habitat parfois inscrit en force dans le relief.
- ◆ Une fréquentation importante du littoral tout au long de l'année avec un pic en période estivale.



# LA CARTE DES infrastructures

Les paysages de la chaîne de l'Estaque, la Nerthe et la Côte Bleue sont marqués d'infrastructures énergétiques et de déplacement qui se sont installées en force dans son relief et sa géomorphologie.

La voie ferrée en littoral semble épouser le relief, des viaducs ont néanmoins été nécessaires pour franchir les vallons et calanques. Si la voie ferrée a produit des ouvrages d'art de belle facture, elle a aussi induit des travaux de terrassement importants qui ont entaillé les falaises calcaires du littoral. Elle reste cependant le mode de déplacement le mieux inséré et donne à découvrir des vues sur la côte et la rade de Marseille exceptionnelles.

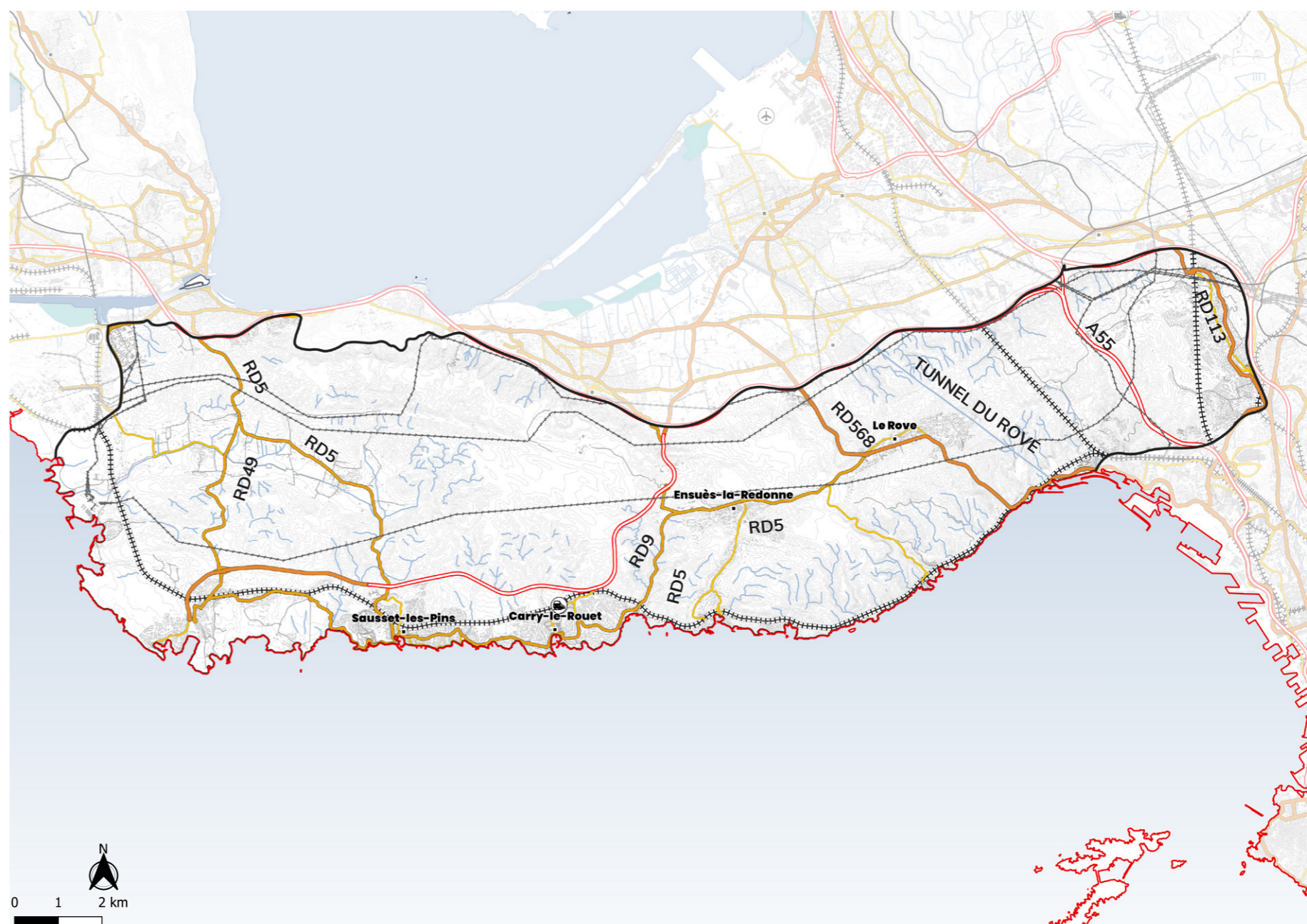
Pour ce qui est des autres infrastructures, elles ont profité d'un relief peu marqué pour s'imposer dans les paysages.

Les crêtes se hérissent de pylônes Haute Tension qui diffusent les faisceaux de câbles depuis la centrale thermique de Ponteau auxquels s'ajoutent ceux du poste de Septèmes-les-Vallons à l'est.

Le relief de la chaîne est complexe et s'organise en une série de crêtes, de vallons et de dépressions. Le réseau routier le traverse en empruntant ses vallons mais certaines routes principales s'inscrivent en force dans le relief moyennant des terrassements "cicatrices". La RD9, la RD568, l'A55 s'accompagnent de talus, pour la plupart rocheux. La RD9, deux fois deux voies séparées par des glissières béton entaille profondément le massif. Les paysages traversés sont des garrigues basses. Ceux de la RD9 portent les traces des incendies. La RD5, à l'ouest entre Martigues et Saint-Pierre profite d'un relief plus adouci.

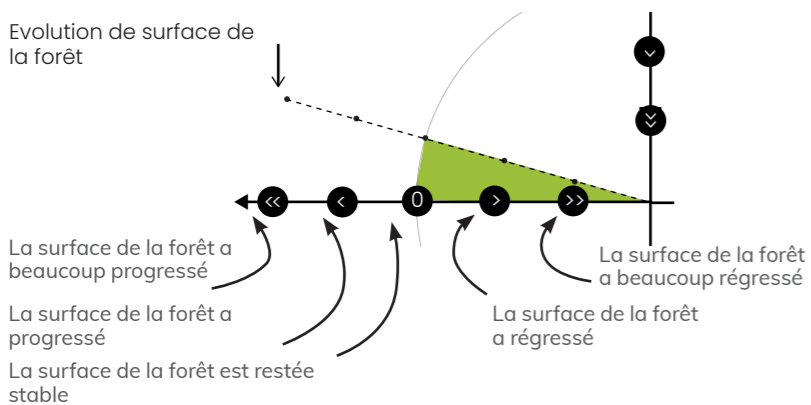
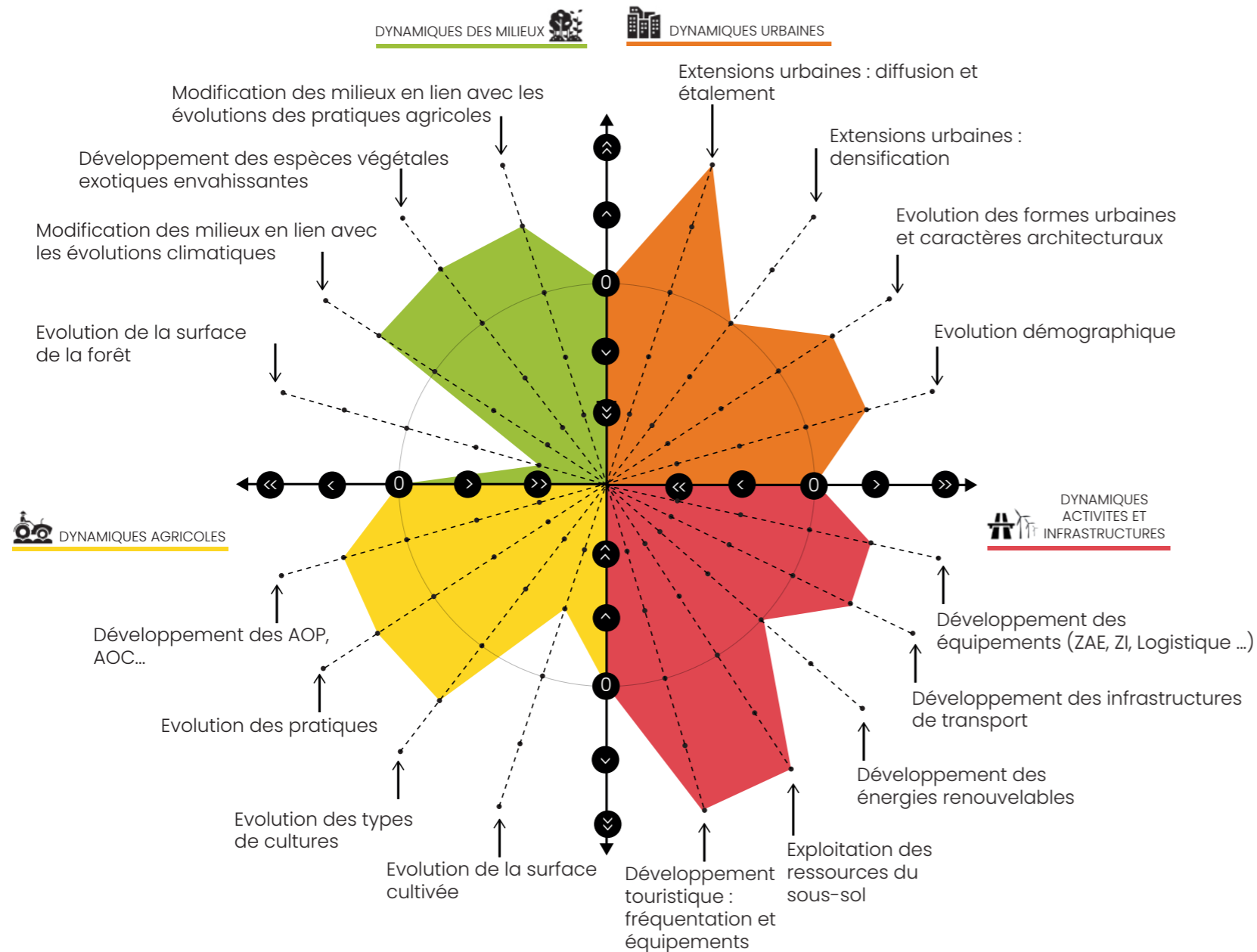
Le réseau secondaire utilise plus les formes du relief pour inscrire ses tracés entre vallons et plaines.

La chaîne de l'Estaque est traversée par le canal du Rove. Construit à partir de 1911, il assurait une liaison maritime entre l'étang de Berre et la Méditerranée. Plus long canal souterrain du monde, il a été fermé en 1963 suite à un effondrement de terrain qui l'obstrua. Le projet de sa réouverture resurgit régulièrement dans les débats. Sa réouverture n'est pas envisagée pour la navigation mais pour reconstituer des échanges de masses d'eau entre l'étang de Berre et la mer Méditerranée. Sa partie aérienne qui longe le sud de l'étang de Berre est devenue un lieu de pratiques de sports nautiques comme l'aviron.



Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).  
Cartographie : Signes Paysages

- |         |                          |   |                   |
|---------|--------------------------|---|-------------------|
| —       | Limite départementale    | — | Autoroute         |
| —       | Limite unité paysagère   | — | Voie rapide       |
| —       | Cours d'eau              | — | Voirie primaire   |
| Énergie |                          | — | Voirie secondaire |
| —       | Réseau électrique aérien | — | Voirie tertiaire  |
| —       |                          | — | Voie ferrée       |
|         |                          | — | Gare ferroviaire  |



Dans l'exemple de cette clé de lecture, la surface de la forêt n'a pas évolué.

### CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.

## LES FACTEURS d'évolution



Avant que le massif bénéficie d'un classement qui reconnaît la qualité et la valeur de ses paysages, son territoire en arrière du littoral a été consommé à certains endroits de façon anarchique. L'urbanisation et les activités d'extraction sont les principales sources de transformation des paysages.

Depuis l'Antiquité, le massif a offert les ressources en matériaux de construction. Les sites d'extraction ont profondément remanié les paysages de l'unité paysagère. Au creux de certaines excavations où l'extraction s'est arrêtée se sont installées des habitations comme dans le vallon des Corbières mais aussi à Carro et dans l'anse de la Beaumaderie. Son sous-sol calcaire est, aujourd'hui, encore exploité notamment dans le vallon de Riaux.

Les communes de Sausset-les-Pins, Carry-le-Rouet offrent l'agrément de villages en bord de mer tout en étant proche de grands bassins d'emplois et, qui plus est, desservis par la voie ferrée. Leurs noyaux urbains historiques se sont très vite entourés de nappes pavillonnaires. Ce processus d'étalement urbain, bien que ralenti depuis 2006, se poursuit encore sous la forme d'habitat individuel.

Ce qui a également profondément transformé les paysages entre 2006 et 2021, ce sont les incendies qui ont parcouru une grande partie du massif faisant des victimes et détruisant des biens. Aussi brutaux qu'ils soient, ces événements sont néanmoins réversibles car les milieux naturels font preuve d'une grande capacité de résilience. Mais la répétition des incendies a remis en cause la régénération spontanée des espaces auparavant forestiers, laissant des lieux désolés.

### LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT AINSI :

- ◆ L'urbanisation
- ◆ Les aléas naturels et plus particulièrement les incendies
- ◆ L'érosion des côtes
- ◆ Les activités d'extraction
- ◆ L'activité agricole et sa pérennité.

La diminution de la surface forestière correspond aux zones brûlées. Cet état bien que transitoire est néanmoins à considérer compte tenu du temps nécessaire à la reconstitution spontanée de la forêt.

# L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols

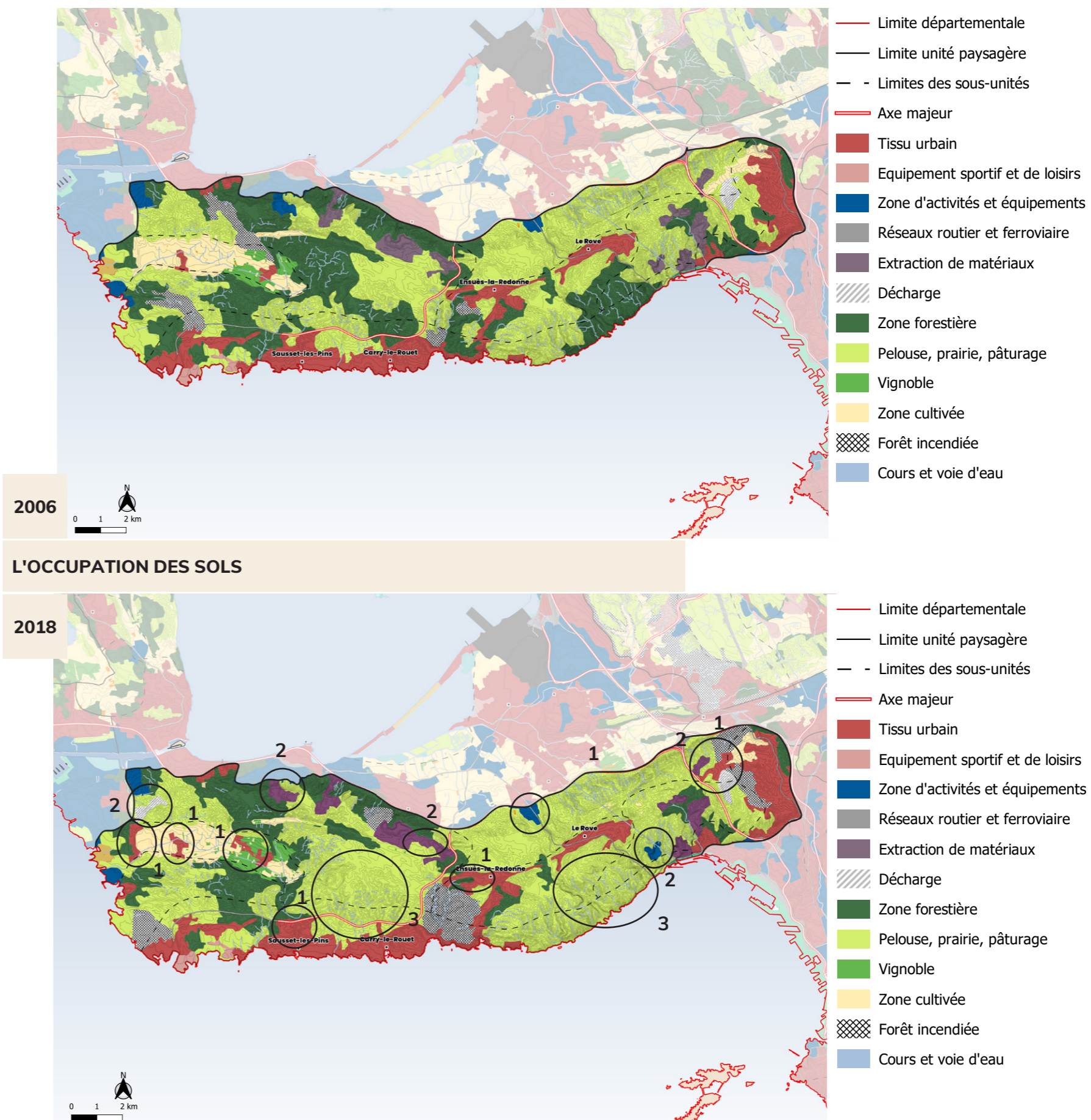
Les paysages de la chaîne de l'Estaque, la Nerthe et la Côte Bleue sont marqués de plusieurs évolutions. Le littoral bénéficie de la loi du 3 janvier 1986 dite Loi Littoral qui régit l'urbanisation des territoires littoraux dont un des principes structurants est de limiter l'urbanisation du front de mer.

Depuis 2006, le conservatoire du Littoral s'est porté acquéreur de plusieurs parcelles, permettant ainsi de limiter l'évolution de l'occupation des sols soit par des changements d'usages soit par artificialisation.

Si ce principe est appliqué sur le littoral, bien que déjà largement bâti, les espaces rétro-littoraux ont fait l'objet d'un développement urbain significatif (1). Ensues-la-Redonne, Sausset-les-Pins, Saint-Pierre montrent une tache urbaine plus étendue entre 2006 et 2018.

Les activités d'extraction ont poursuivi leur expansion(2). Certains sites ont été étendus, d'autres ont laissé leur place à l'implantation d'activités.

La disparition de la forêt est la conséquence directe des incendies qui ont touché le massif de manière répétée (3).



Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages



2006

### LES EXTENSIONS URBAINES À LA COURONNE



2019



© Signes Paysages  
La proximité risquée de l'habitat et des pinèdes, ici le vallon de la Violette à Ensus-la-Redonne



© Signes Paysages  
L'urbanisation dense et massive de Sausset-les-Pins

## LES DYNAMIQUES d'évolution



### LES DYNAMIQUES URBAINES

Les dynamiques urbaines sont de celles qui ont transformé les paysages de l'unité paysagère. En 2000, la loi SRU fait disparaître le principe des zones NB des Plans d'Occupation des Sols (zones naturelles pouvant être bâties). Les espaces habités actuels ont été initiés par ce zonage qui a "organisé" la diffusion de l'habitat. C'est entre 1990 et 2000 que le processus a le plus progressé. Des cellules pavillonnaires sont venues se greffer au tissu urbain existant, au-delà de la bande des 100 mètres imposée par la Loi Littoral.

L'analyse des Plans Locaux d'Urbanisme des communes de l'unité paysagère indique que des espaces sont encore dédiés à l'habitat. Plusieurs viennent combler des dents creuses entre des zones existantes. Ces extensions urbaines ne sont pas toujours en corrélation avec la croissance démographique. Carry-le-Rouet a vu sa population régresser passant de 6 358 habitants en 2006 à 5 884 en 2020\* et pourtant la commune ouvre à l'urbanisation de nouveaux secteurs. L'augmentation de la population, modérée à l'échelle de l'unité paysagère, est très marquée sur la commune du Rove qui enregistre une hausse de 27 % de sa population\*. C'est autant de logements nécessaires à l'accueil des nouveaux habitants.

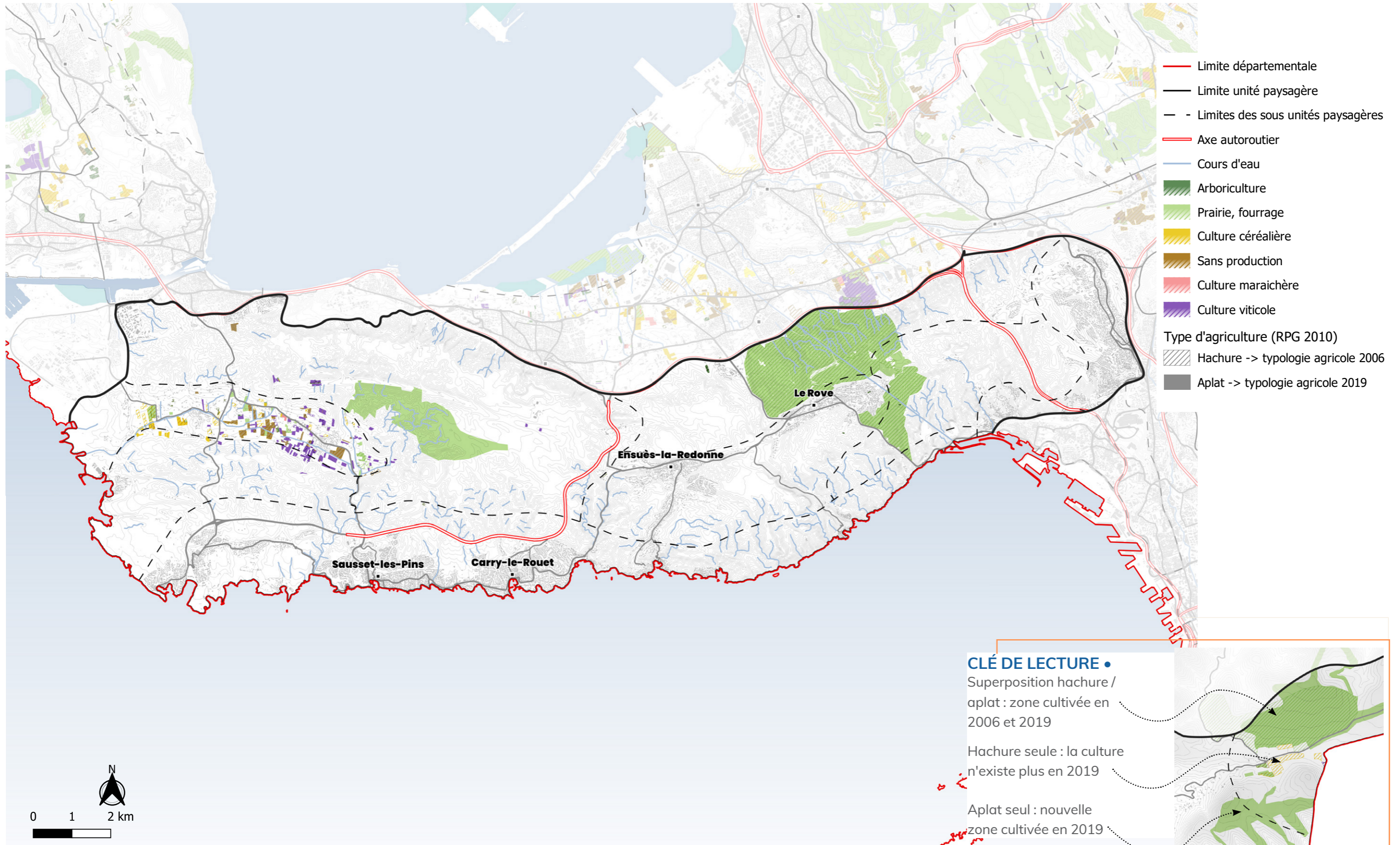
La maison individuelle reste le modèle recherché et les nappes pavillonnaires qui couvrent les versants du massif poursuivront leur extension et conjointement la fragmentation des versants boisés. Carry-le-Rouet, Ensus-la-Redonne, Sausset-les-Pins et le quartier de la Couronne à Martigues sont des lieux prisés. Ils offrent un cadre de vie en bord de mer, protégé du mistral, tout en étant proche des grands bassins d'emplois et parfaitement desservi.

#### – Impacts :

- ◆ Consommation de foncier.
- ◆ Perte de lecture de l'enveloppe urbaine.
- ◆ Fragmentation des versants boisés.
- ◆ Proximité des espaces habités et des espaces boisés ou de garrigues et exposition à des risques des populations riveraines

\* source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020

# L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles



Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages.



2006

### REPLANTATION DE VIGNES À SAINT-JULIEN - MARTIGUES



2019



La diversité agricole rehaussée de ses couleurs d'automne, la plaine de Saint-Julien



La plaine Saint-Pierre depuis la route de Ponteau

# LES DYNAMIQUES d'évolution



## LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

### L'agriculture •

L'activité agricole n'est plus l'économie prépondérante de l'unité paysagère. Elle occupe essentiellement les plaines de Saint-Pierre et Saint-Julien de la commune de Martigues. Le Plan Local d'Urbanisme de la ville confirme les surfaces agricoles.

Les productions se partagent entre cultures céréalières, oliveraies, maraîchage et vignes. Ces dernières ont connu un certain essor. Plusieurs vignes ont été replantées quand à côté certaines cultures céréalières ont été abandonnées. L'activité agricole semble fragile car des parcelles se sont enfrichées témoignant de leur abandon. Le Registre Parcellaire Géographique montre également plusieurs terres sans production.

L'activité représentative de la chaîne de l'Estaque et la Côte Bleue est l'élevage caprin dont les productions sont reconnues par une AOP "Brousse du Rove", fromage de chèvre au lait cru. La chèvre du Rove est une race spécifique aux Bouches-du-Rhône ; son élevage est encore très actif y compris ailleurs que dans le département.

### – Impacts

- ◆ Vocation agricole confirmée par les documents d'urbanisme.
- ◆ Enfrichement de certaines parcelles.
- ◆ Motifs paysagers de la vigne porteurs d'aménité.
- ◆ Dynamisme de l'élevage caprin et reconnaissance de sa production fromagère par une AOP.

# LES DYNAMIQUES d'évolution

## Les activités d'extraction et d'enfouissement •

L'est et le nord du massif portent les traces des activités d'extraction. Le sous-sol calcaire a très tôt été exploité. Le massif a fourni les matériaux pour la construction d'édifices dès l'époque romaine.

Aujourd'hui cette industrie est encore très active. Plusieurs sites d'extraction sont présents sur le site. La modernisation des processus d'extraction créent des excavations importantes qui marquent profondément les paysages. Ils construisent des lieux hors d'échelle avec leurs fronts de taille gigantesques. Des opérations de comblement et de renaturation sont réalisés à la fin de l'exploitation d'un site mais le paysage garde longtemps les traces de ces activités particulièrement impactantes.

Certaines ont laissé des ouvrages devenus éléments de patrimoine, témoins de la vie des hommes de ce pan de territoire marseillais : les arches de la carrière La Coloniale sur les hauteurs de Marseille. Cette ancienne cimenterie, ouverte en 1913 et dont l'activité s'est arrêtée dans les années 1980, est devenue un lieu de recherche artistique\*. Elle a aussi servi de décor pour l'un des films du cinéaste marseillais Robert Guediguian. En amont du site historique s'est implantée l'usine aujourd'hui en activité.

Aux carrières du vallon des Riaux, s'ajoute celle sur le territoire de Châteauneuf-les-Martigues. Le site de Cougoudié exploite sables et matériaux.

Le traitement des déchets est une préoccupation dans la gestion d'un territoire et un sujet parfois sensible. Les communes du Pays de Martigues se sont entendues pour une gestion commune de leurs déchets. En 2008 un nouveau centre d'enfouissement est mis en service dans le vallon du Fou à l'est du hameau de Lavéra. Il renforce l'impression d'un territoire sacrifié aux activités industrielles.

### – Impacts

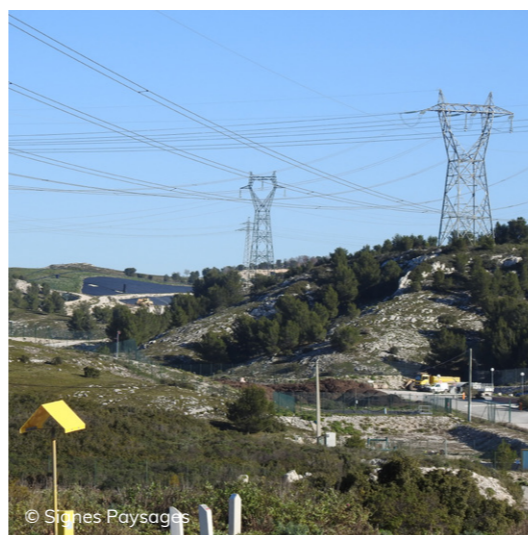
- 🔥 Excavations et cicatrices paysagères ; destructions de milieux naturels.
- 🔥 Impacts visuels des installations.
- 🔥 Pollutions (poussières, bruit...).

\* source : site internet de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif à Responsabilité Limitée "Hôtel du Nord"



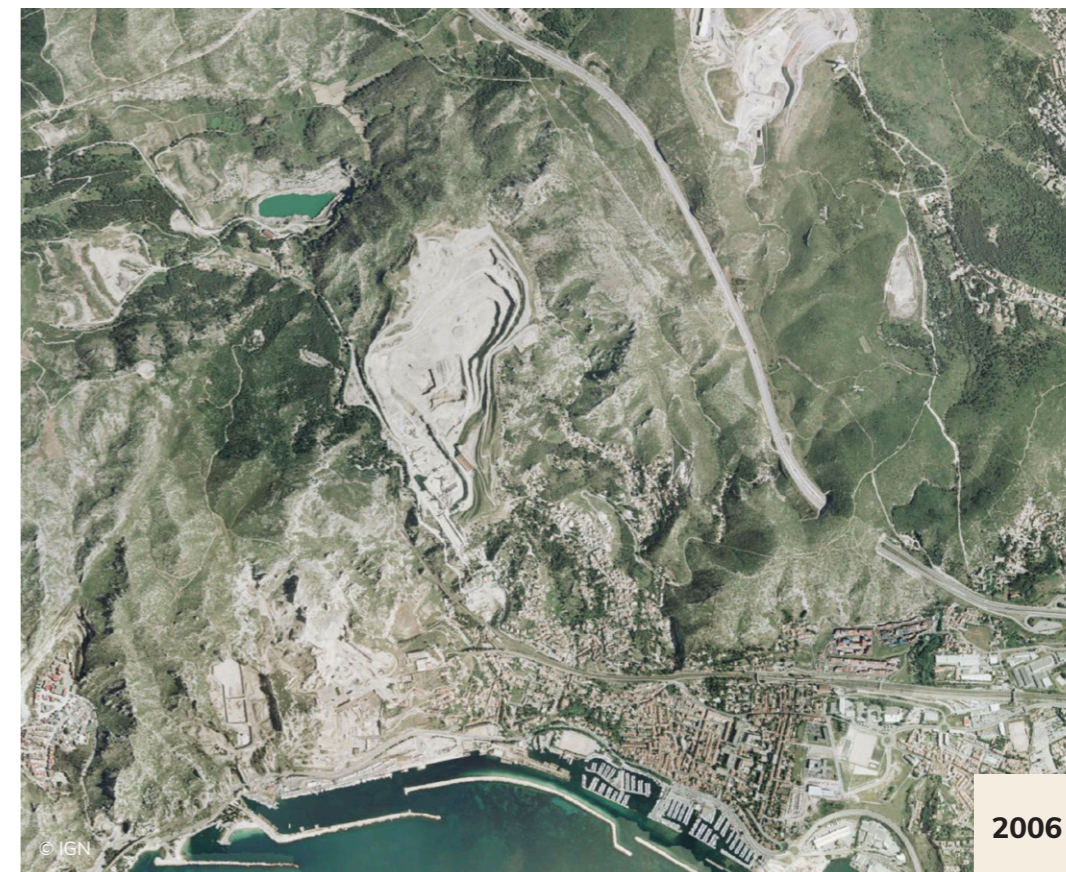
© Signes Paysages

Aux fronts de taille s'ajoute le gigantisme des infrastructures, ici la carrière du vallon de Riaux



© Signes Paysages

Le centre d'enfouissement du vallon du Fou à Martigues

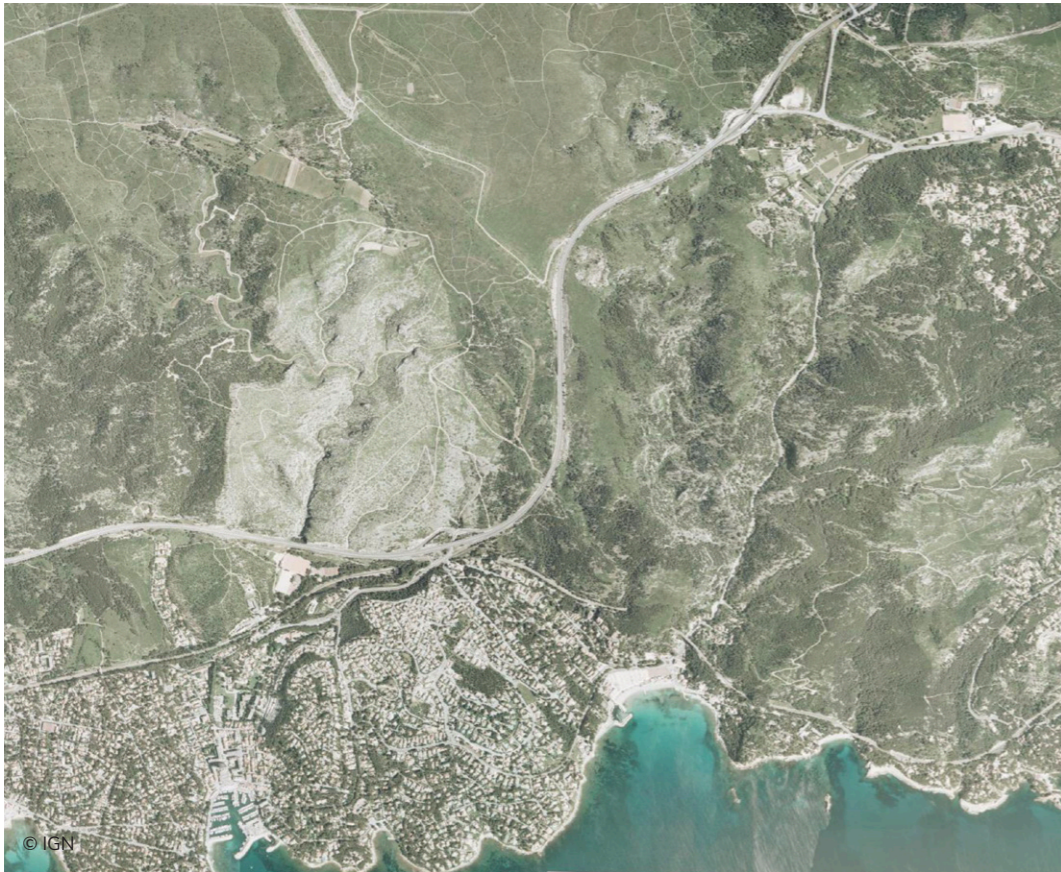


2006

### EXTENSIONS ET ÉVOLUTIONS DES SITES D'EXTRACTION VALLON DE RIAUX



2019



IMPACTS DES FEUX DE FORÊT ENTRE SAUSSET-LES-PINS ET ENSUÈS-LA-REDONNE



La plage du Rouet à Carry-le-Rouet, des espaces soumis à l'érosion des côtes



Les traces de l'incendie de 2020 aux Ventrons à Martigues

## LES DYNAMIQUES d'évolution



### LES DYNAMIQUES NATURELLES

La chaîne de l'Estaque et la Côte Bleue ont connu de nombreux feux de forêts qui ont totalement remanié ses espaces de nature sur des superficies importantes. Ces phénomènes brutaux et répétés interrogent sur la cohabitation entre espaces habités et espaces naturels. En 2010, 2016, 2017 et 2020 ce sont, en cumulé, pas moins de 2 532 ha détruits par le feu. Il ne s'agit que des incendies les plus importants en termes de surface. Certains de ces feux sont passés sur les mêmes endroits à Châteauneuf-les-Martigues et Martigues. La capacité de résilience de la végétation permet de retrouver de la biodiversité dans les trois années qui suivent l'incendie mais leur récurrence porte de réels préjudices aux milieux naturels et à leur capacité de régénération spontanée.

L'impact paysager est à la fois positif et négatif. Ces grands feux traumatisants pour les populations riveraines détruisent des espaces forestiers appréciés pour leur qualité paysagère mais remettent à nu des subtilités du relief enfouis sous les broussailles.

Il faut ajouter à ces phénomènes celui d'érosion des côtes qui marque les espaces littoraux de manière inégale.

#### – Impacts

- ◆ Incendies : destruction des formations arborescentes et impacts sur les invertébrés par les incendies ; nouvelles ambiances paysagères temporaires ; érosion des sols.
- ◆ Érosion des côtes et mise en place d'ouvrages de protection qui transforment le trait de côte.

### LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- ◆ Prolongement de la voie rapide de la Côte Bleue vers Lavéra (la RD9) : non réalisé.
- ◆ Exploitations, extension, réaménagement de nombreuses carrières : en cours.
- ◆ Urbanisation littorale et développement touristique : ralentis par les nouvelles mesures réglementaires.



# LES ENJEUX en 2006

Source : atlas des paysages 2006.

## COMPOSITION PAYSAGÈRE

La topographie et la géomorphologie déterminent des sites en belvédère sur la mer ou l'étang de Berre. L'espace est organisé de façon complexe et les liaisons sont difficiles... Les sites sont extrêmement contraignants dans la chaîne et sur le littoral des calanques : fortes pentes, abrupts et affleurements rocheux, grande sensibilité du couvert végétal à l'incendie et au piétinement. Les paysages littoraux des calanques et du cap Couronne sont exceptionnels.

De nombreux sites archéologiques sont recensés.

À l'ouest, les petits bassins cultivés forment autant de respirations dans l'aridité et le désert de la chaîne. Le paysage de terroirs secs et les hameaux sont remarquables.

Les paysages industriels de Ponteau sont identitaires de l'unité de paysage, tout comme les friches industrielles de l'Estaque en belvédère sur la rade de Marseille.

## SENSIBILITÉ VISUELLE

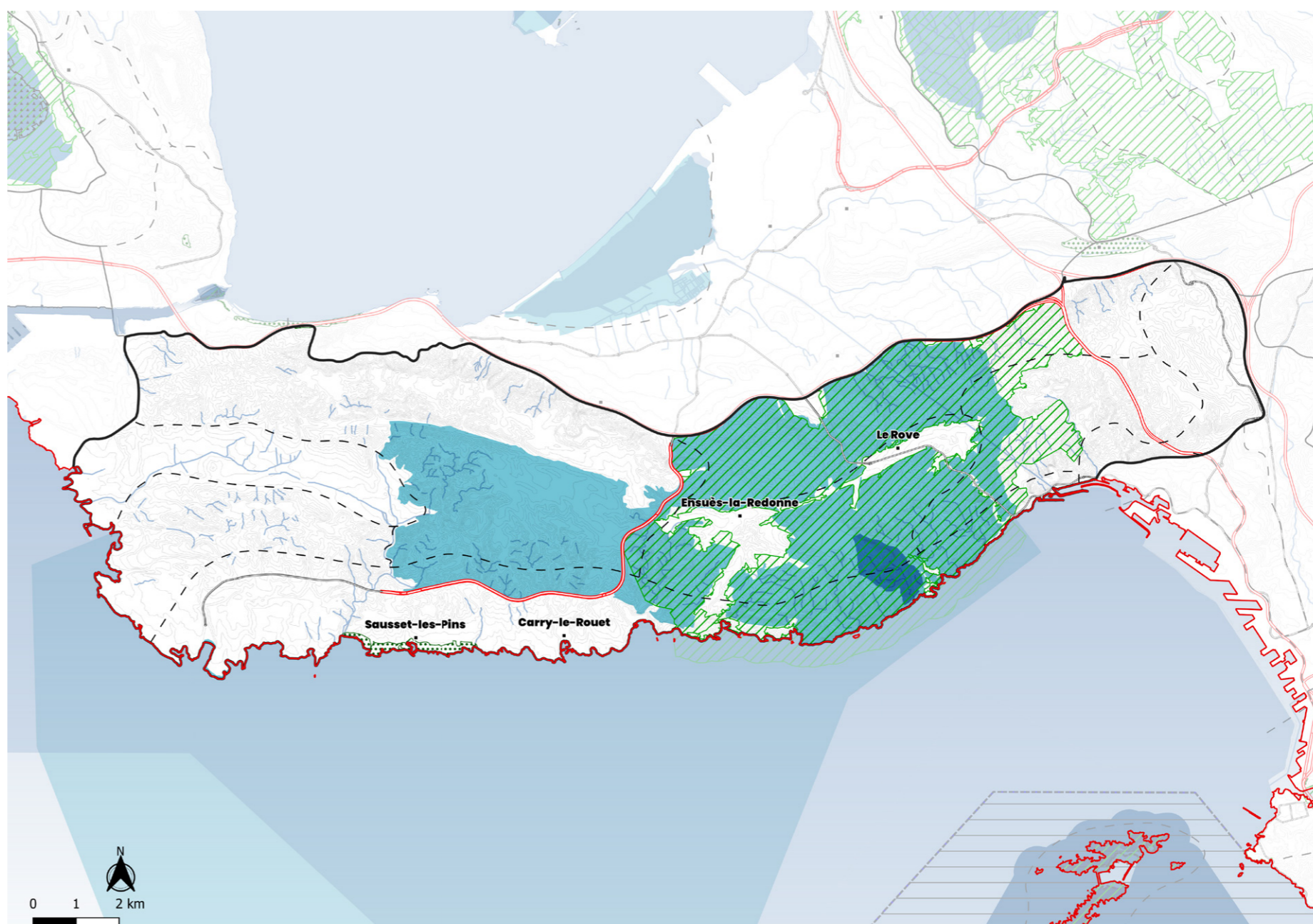
Les panoramas depuis les belvédères offrent une perception lointaine étendue sur les versants périphériques de l'unité de paysage et sur les unités voisines de l'étang de Berre, du golfe de Fos, du bassin de Marseille.

Les relations de covisibilité avec Marseille et la rade sont importantes car la chaîne est l'horizon nord-ouest de la ville. C'est également le cas avec le bassin de l'étang de Berre : la chaîne en forme l'horizon au sud.

Les versants périphériques révèlent ainsi une grande sensibilité. L'horizontalité des plateaux sommitaux induit une grande sensibilité pour toute implantation en hauteur, avec un risque de perception visuelle rasante depuis les espaces de même altitude et en covisibilité.

Ainsi, la sensibilité est très forte voire majeure vis-à-vis de l'implantation de sites éoliens.

Les versants intérieurs et les rebords de plateaux sont très perçus lors du parcours des routes traversant les sites.



Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages.

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- - Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Cours d'eau
- ▨ Site classé
- ▣ Site inscrit
- Natura2000 - ZSC      FR9301601, Côte bleue - chaîne de l'Estaque
- Natura2000\_ZSC+ZPS      FR9301601, Côte bleue - chaîne de l'Estaque + FR9312017, Falaises de Niolon

## PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021



© Signes Paysages

L'anse du Petit Nid à Sausset-les-Pins, l'urbanisation gagne les espaces rétro-littoraux



© Signes Paysages

Entre la plage du Rouet et l'anse de Boumandariel, des vues sur la mer impossibles par le bâti en continu



© Signes Paysages

L'impact visuel des ouvrages de soutènement

## LES ENJEUX en 2021



Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions\* et d'inviter les acteurs à se positionner.

### LA LISIBILITÉ DE L'ENVELOPPE URBAINE

L'urbanisation s'est très tôt concentrée sur les versants sud de la chaîne, bénéficiant de la protection du mistral par le relief et, bien sûr, de l'attrait du littoral. Les espaces rétro-littoraux ont offert les opportunités au développement urbain. Celui-ci s'est opéré sous la forme de nappes pavillonnaires. A force d'extensions, la tache urbaine s'est diffusée sur les versants et le long des axes routiers. L'habitat majoritairement individuel tend vers la répétition de modèles identiques et banalisant les paysages périurbains.

Certaines communes vont jusqu'à se rejoindre et le passage de l'une à l'autre se fait sans repère dans une certaine monotonie. Carry-le-Rouet et Sausset-les-Pins sont devenues une conurbation. La mer est invisible depuis l'espace public, masquée par un front bâti continu. La recherche de la meilleure vue et les pentes marquées conduisent à des implantations en force dans le relief avec des terrassements et des ouvrages de soutènement importants.

Ces nouvelles urbanisations sont autant de zones au contact direct des espaces de nature et les derniers incendies en date ont montré la vulnérabilité de ces zones périurbaines.

Dans la plaine de Saint-Pierre et Saint-Julien, l'habitat résidentiel se substitue peu à peu effaçant progressivement le caractère campagnard de cette plaine intérieure au massif.

- ◆ Mutation des ambiances paysagères, de campagnardes vers périurbaines.
- ◆ Banalisation et monotonie des paysages.
- ◆ Standardisation des caractères architecturaux avec la répétition d'un même modèle de maisons. Apparition de nouveaux caractères architecturaux étrangers aux caractères locaux : enduits blancs, ouvertures et volets anthracites...

\* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017

## LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXTRACTION

Les activités d'extraction (pierre, sable...) sont responsables de profondes transformations, non seulement des paysages, mais aussi du socle support en lui-même avec les excavations nécessaires à l'exploitation. Elles s'accompagnent de nuisances : pollution par les poussières, pollution par les rotations des camions, bruit...

Il est important d'anticiper leur reconversion en privilégiant des actions de renaturation.

- 🔥 Destruction de milieux et cicatrices dans le paysage.
- 🔥 Composition de paysages construits avec les fronts de taille souvent fortement perçus.
- 🔥 Réaménagement des sites d'extraction avec par ordre de priorité la création d'espaces de nature, d'espaces de loisirs, de projets économiques et/ou culturels en requalifiant les bâtiments d'exploitation comme cela a été fait sur l'ancien site de la Coloniale.

## LA PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Au-delà de ses aspects économiques, l'agriculture est déterminante dans le maintien de la qualité des paysages. Elle est ici presque résiduelle, rassemblée principalement dans la plaine de Saint-Pierre et de Saint-Julien. Les vignes et les oliveraies sont des paysages porteurs d'aménités. Les cultures céréalières, les vignes et les cultures maraîchères composent un paysage varié évoluant au fil des saisons. Il faut, à ces activités, ajouter celle de l'élevage caprin qui remplit un rôle important dans le maintien d'espaces ouverts en crête et sur les plateaux.

- 🔥 Maintien de paysages agraires : vignes, oliveraies, prairies...à proximité de zones denses d'habitat et de sites industriels.
- 🔥 Entretien de paysages ouverts sur les plaines et les fonds de vallon.
- 🔥 Le rôle de l'élevage extensif dans la gestion de lutte contre les incendies, grâce au maintien d'espaces ouverts.
- 🔥 Maintien de la diversité des paysages dans ses couleurs et ses matières ; scénographies saisonnières.



La carrière du Cougoudié sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues, une béance gigantesque dans le massif



L'agriculture entretient des espaces ouverts en plaine



La trame agricole garante d'une organisation paysagère



© Signes Paysages

Pinède, garrigue et roche calcaire font partie des motifs paysagers emblématiques des Bouches-du-Rhône, ici depuis le chemin de la Nerthe en aval du hameau éponyme



© Signes Paysages

Les rares versants boisés encore préservés dans le vallon de la Violette à Ensues-la-Redonne



© Signes Paysages

Le plateau de la Graffiane touché par l'incendie de 2017 depuis la RD5

## LES ENJEUX en 2021



### LES VERSANTS BOISÉS ET LES PLATEAUX OUVERTS

L'attachement des populations à leurs espaces forestiers tient dans la qualité du cadre de vie qu'ils offrent et des espaces de loisirs qu'ils mettent à disposition. Ils sont à la fois paysages lointains et de proximité pour les riverains et les promeneurs.

Les espaces ouverts de parcours se révèlent, quant à eux, aux randonneurs ou aux bergers. Ils ne sont pas visibles depuis les lieux de vie mais ils en font partie car ce sont aussi des lieux récréatifs.

Cependant la fragilité de ces milieux, face au risque incendie, est malheureusement connue des habitants de la chaîne de l'Estaque. Les conséquences sont brutales pour la valeur paysagère des espaces boisés. L'expérience a montré que la renaturation spontanée est plus réussie à long terme que des campagnes de replantation, grâce aux capacités de résilience de la végétation. Mais la vue des paysages désolés reste mal vécue par les habitants.

Mais la défense et la lutte contre les incendies, certes nécessaire, impose des aménagements "cicatrices". Les pistes DFCI s'accompagnent de bandes déboisées de part et d'autre, sortes de déserts artificiels. Une attention est de plus en plus portée pour rendre ces aménagements moins impactants dans leur perception.

L'entretien autour des zones habitées reste à certains endroits aléatoire malgré les Obligations Légales de Débroussaillage.

- ◆ Urbanisations périphériques qui fragmentent les espaces boisés.
- ◆ Qualité et valeur paysagères des pinèdes et garrigues, motifs emblématiques des Bouches-du-Rhône.
- ◆ Le pastoralisme comme entretien des espaces ouverts et gestion du risque incendie.
- ◆ L'embroussaillage et le manque d'entretien, facteurs d'augmentation du risque incendie.
- ◆ Compatibilité des ouvrages de défense contre les incendies avec le paysage : bandes déboisées comme coupe-feu, maillage de pistes DFCI\*, citernes et aires de retournement pour les engins d'intervention.

\*Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI)

# LES PISTES d'actions en 2021

## Voir et accéder au littoral :

Aménager le littoral pour sa réappropriation par les riverains et les visiteurs, dans le respect des milieux naturels.

Éviter tout obstacle visuel ou physique entre les espaces terrestres et le bord de mer.

Apaiser les espaces en bord de mer et créer une zone tampon entre la route et les plages.

Aménager, organiser et gérer les stationnements aux abords des plages, anses et calanques.

## Accompagner le développement de l'habitat individuel :

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Assurer la continuité avec la trame urbaine existante et penser des espaces publics continus comme élément de structure urbaine (rues, places, évasement...) et non en "poches" avec des voies en boucle.

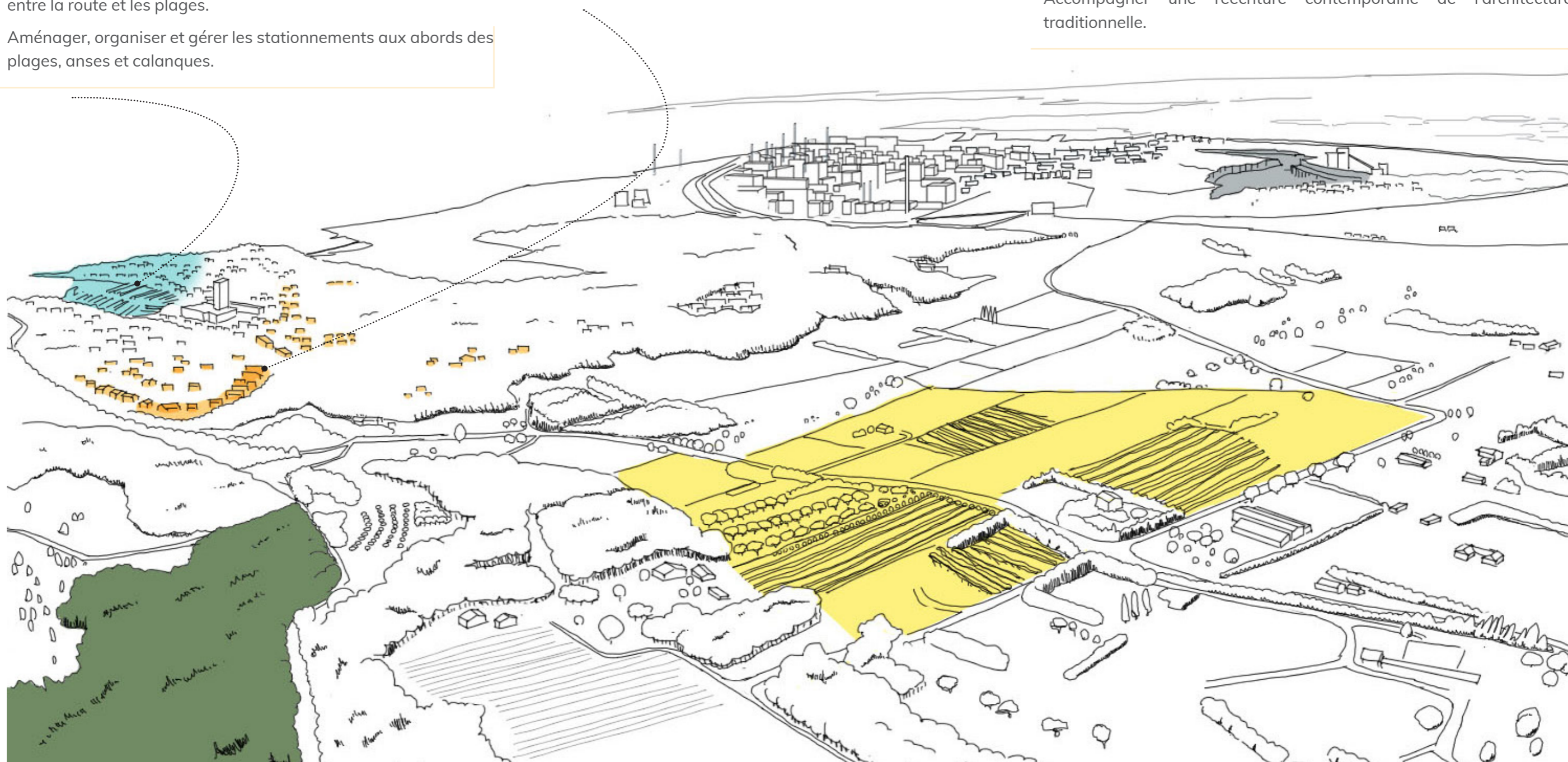
Reconstruire les limites urbaines et aménager des coupures pour éviter l'effet de *continuum* urbain. Graduer les densités depuis la périphérie vers le centre.

## Assurer la préservation des caractères architecturaux :

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé.

Éviter des matériaux et des couleurs étrangers aux palettes locales.

Accompagner une réécriture contemporaine de l'architecture traditionnelle.



Croquis : Signes Paysages

### Préserver les massifs forestiers :

Veiller à des aménagements de lutte contre les incendies mieux intégrés au paysage : pistes DFCI, citernes...

Gérer les accès aux sites et renforcer les campagnes de sensibilisation.

Encourager la gestion et l'entretien des forêts privées.

Maintenir des espaces tampon entre les zones habitées et les boisements : prairies, parcelles cultivées...

En cas de renaturation, préférer les principes de replantation aléatoires et proscrire les plantations en ligne.

### Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

Encourager une agriculture diversifiée qui participe à la multiplicité des paysages.

Soutenir l'agriculture de proximité pour la reconstitution des circuits courts.

Accompagner les équipements nécessaires à l'activité agricole : hangars, serres... dans leur forme, dimensions, matériaux...

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments : puits, cabanons, granges...

## LES PISTES d'actions en 2021

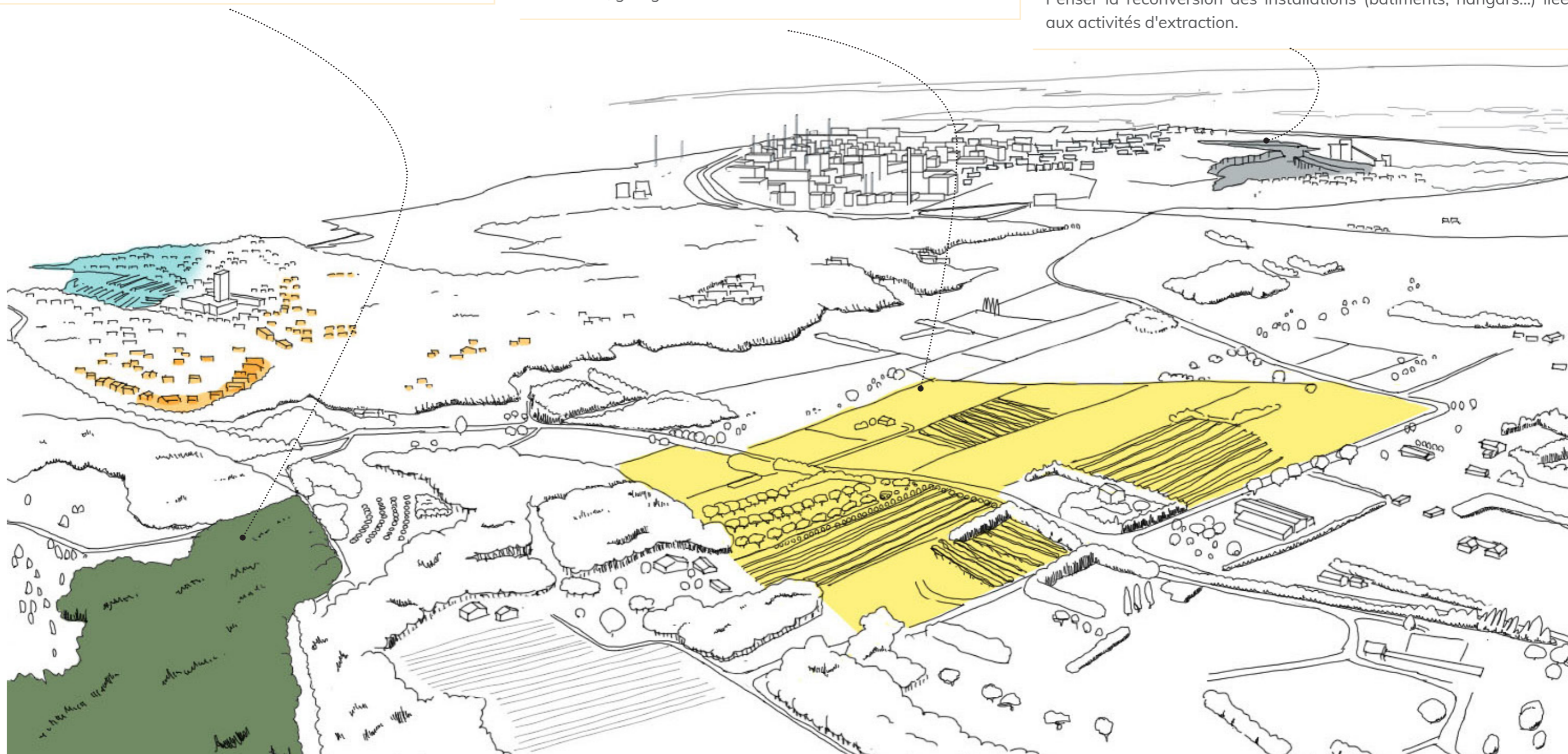


### Accompagner et encadrer les extensions des carrières :

S'assurer de la prise en compte du paysage et des milieux naturels pour toute procédure d'extension.

Renaturer les sites à la fin de leur période d'exploitation. Encourager une renaturation progressive, par des espèces indigènes, en phase avec la vie du site.

Penser la reconversion des installations (bâtiments, hangars...) liées aux activités d'extraction.



Croquis : Signes Paysages